

« Agir pour une ruralité résiliente en transition »

Mesdames, Messieurs les membres
du comité de programmation et
membres partenaires

Réf. : TA-MC-26.14

Objet : invitation au comité de programmation du GAL Vidourle Camargue

À Aimargues, le 22/06/2026,

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que les membres du Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue se réuniront le :

Vendredi 3 juillet 2026 de 10h00 à 12h00

À l'Hôtel de ville d'Aimargues (place du 8 Mai 1945)

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Accueil des nouveaux membres et actualisation du Règlement Intérieur en conséquence
- II. Point sur la consommation prévisionnelle de l'enveloppe 2023-2027
- III. Analyse pour avis d'opportunité de 4 projets candidats à l'aide LEADER
 - Dynamique citoyenne autour de l'alimentation en Pays de Sommières - FD Civam du Gard
 - Parcours artistique autour de l'alimentation - Compagnie Mélodrames (Sommières)
 - Création d'un BTS métiers de l'élevage - Institut Emmanuel d'Alzon (Vestric-et-Candiac)
 - Coopération LEADER pour le soutien à la construction Pierre Sèche dans les territoires d'Occitanie - PETR Vidourle Camargue
- IV. Programmation d'aides FEADER selon retours de l'Autorité de Gestion Régionale
 - Fabrication de granulés à base de paille de riz et palettes recyclées - SARL Pellets Dorés
 - Première édition du projet culturel "D'Histoires Multiples" - Association L'expression est multiple
 - Dispositif d'accueil innovant pour les jeunes - Mission Local des Jeunes Petite camargue
 - Animation du GAL 2025 - PETR Vidourle camargue
 - Préfiguration du chemin Hugo - Association Les amis de Jean HugoPoints divers

Afin d'organiser au mieux la réunion, il est nécessaire de confirmer votre présence/absence auprès d'Adrien MONTIZON : 04 48 21 61 13 / a.montizon@petr-vidourlecamargue.fr

En vous remerciant de votre soutien affirmé, je compte sur vous et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Le Président du GAL

Thierry AGNEL

Informations détaillées sur l'ordre du jour

I. Accueil des nouveaux membres et actualisation du Règlement Intérieur en conséquence

À la suite des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, les nouveaux élus délégués par les intercommunalités pour siéger au GAL Vidourle Camargue ont été désignés. De plus, des membres du collège société civile ont souhaité démissionner du GAL faute de disponibilité pour poursuivre leur engagement.

COLLÈGE DES ELUS PUBLICS			Membres Sortants
Thierry AGNEL	Représentant PETR Vidourle Camargue	Titulaire	Pierre MARTINEZ
Véronique MARTIN	Représentante PETR Vidourle Camargue	Suppléant	Josiane ROSIER-DUFOND
Sandy LASHERMES	Représentante CC Terre de Camargue	Titulaire	Olivier PENIN
Cédric BREYSSE	Représentant CC Terre de Camargue	Suppléant	Marielle NEPOTY
Martine ABELLO	Représentante CC Petite Camargue	Titulaire	Katy GUYOT
Daniel SANTAMATILDE	Représentant CC Petite Camargue	Suppléant	Francine CHALMETON
Joffrey LEON	Représentant CC Rhône-Vistre-Vidourle	Titulaire	Philippe GRAS
Magali PRADEILLE	Représentante CC Rhône-Vistre-Vidourle	Suppléant	Thierry AGNEL
Madeleine BUCQUET	Représentante CC Pays de Sommières	Titulaire	François GRANIER
Nicolas DE CRAENE	Représentant CC Pays de Sommières	Suppléant	Alain TROCHARD
David JEANJEAN	Représentant CA Lunel Agglo	Titulaire	Isabelle AUTIER
Denis DEVRIENDT	Représentant CA Lunel Agglo	Suppléant	Isabelle DE MONTGOLFIER
COLLÈGE DE L'ACTION CITOYENNE ET DE LA SOCIETE CIVILE			
François GRANIER	Représentant société civile	Suppléant	Frédéric FONTVIEILLE

II. Point sur la consommation prévisionnelle de l'enveloppe 2023-2027

Au 6 mars 2026, à la sortie du dernier comité de programmation, l'enveloppe LEADER dédiée aux projets (Fiche Action 1, 2 et 3) était entièrement fléchée soient 920 561 € pour 37 projets sélectionnés. Sur ce montant prévisionnel, à ce jour, 3 projets ont été programmés pour un montant cumulé de 36 325 € (Objectif Bike, CIVAM Vidourle, Tiers-lieu Le Vivier).

Sur les 34 autres dossiers sélectionnés par le GAL, 32 ont été déposés par les porteurs de projet sur la plateforme Europac.

La maquette financière a connu plusieurs évolutions depuis le dernier comité de programmation de mars :

- Abandon du projet « Aire de service camping-car du Pays de Sommières »,
- Abandon du projet « Equipement de la sellerie Fantin Buisson à Codognan »,
- Réévaluation à la hausse des travaux des arènes des Sommières.

Ainsi, l'enveloppe qui accusait un déficit théorique de 5 561 € en mars affiche aujourd'hui 41 104 € disponibles pour de nouvelles candidatures.

L'enveloppe LEADER de 550 000€ destinée à l'animation du programme (FA-A) est consommée à hauteur de 60%, soient 328 175 € dont 150 176€ ont été versés au PETR au mois de juin pour l'animation des années 2023 et 2024.

Concernant la fiche-action Coopération (FA-C) dotée de 31 491€, seul le projet de coopération sur le développement de la construction en pierre sèche en Occitanie est aujourd'hui candidat.

Vous trouverez en annexe la synthèse de la maquette financière ainsi que la liste des projets sélectionnés.

III. Analyse pour avis d'opportunité de 4 projets candidats à l'aide LEADER

Conformément au règlement intérieur du GAL, les porteurs de projets candidats à l'aide du programme LEADER présentent leur projet aux membres du comité de programmation pour recevoir un avis d'opportunité à constituer un dossier de demande d'aide.

Seront présentés en séance les projets suivants :

- Dynamique citoyenne autour de l'alimentation en Pays de Sommières - FD Civam du Gard
- Parcours artistique autour de l'alimentation - Compagnie Mélodrames (Sommières)
- Création d'un BTS métiers de l'élevage - Institut Emmanuel d'Alzon (Vestric-et-Candiac)
- Coopération LEADER pour le soutien à la construction Pierre Sèche dans les territoires d'Occitanie - PETR Vidourle Camargue

Vous trouverez le détail des projets en annexe.

IV. Programmation d'aides FEADER selon retours de l'Autorité de Gestion Régionale

Les membres du comité sont invités à voter l'aide financière accordée aux projets, validés préalablement en opportunité, après l'instruction de leur dossier réputé complet par la Région Occitanie (autorité de gestion du FEADER/LEADER). Les dossiers seront donc mis au vote de programmation par le GAL selon l'avancée du service instructeur de la Région.

Fiche Action	Dossiers	Porteur	Note sur 10	Montant FEADER	Assiette LEADER
Fiche-action 1 Objectif 2	Fabrication de granulés à base de paille de riz et palettes recyclées	Pellets Dorés	9	20 000,00 €	54 530,00 €
Fiche-action 3 Objectif 2	Première édition du projet culturel "D'Histoires Multiples"	L'expression est multiple	8	7 503,35 €	13 922,20 €
Fiche-Action 2 Objectif 5	Dispositif d'accueil innovant pour les jeunes	Mission Local des Jeunes Petite camargue	8	40 000,00 €	64 618,45€
Fiche-action A	Animation du GAL 2025	PETR Vidourle camargue		86 809,42 €	108 511,78 €
Sous-réserve de retour de l'AGR :					
Fiche-Action 3 Objectif 2	Préfiguration du chemin Hugo	Les amis de Jean Hugo	9	7 567,17 €	23 049,42€

IV. Points divers

L'association LEADER France, fédération des GAL français, propose aux membres des comités de programmation plusieurs rendez-vous :

- Mardi 8 septembre 14h à 15h : webinaire [Acculturation au programme LEADER à destination des membres de comité de programmation](#)
Ouvert à tous, ce webinaire vise à renforcer la compréhension du programme LEADER par les membres des comités de programmation.
[Inscriptions - Les Mardis de Leader France](#)

- Lundi 26 et mardi 27 octobre : congrès LEADER France à Strasbourg.
Durant deux journées, les acteurs du programme LEADER seront réunis autour des enjeux de la programmation 2023-2027, de la mise en valeur des projets exemplaires et de l'avenir de LEADER après 2027. Le congrès propose conférences, ateliers participatifs et échanges avec des acteurs nationaux comme européens.
[Inscriptions - Congrès national des GAL 2026](#)